

# Dossier CRAS - juin 2020

**A propos de Fernand Iveton (1926-1957),  
membre du PCA (Parti communiste algérien) et du FLN algérien.**

## Sommaire :

Page 2 à 3 - *L'affaire Iveton un silence français*, article de l'historien Jean-Luc Einaudi. *Libération* du 1er juin 1998.

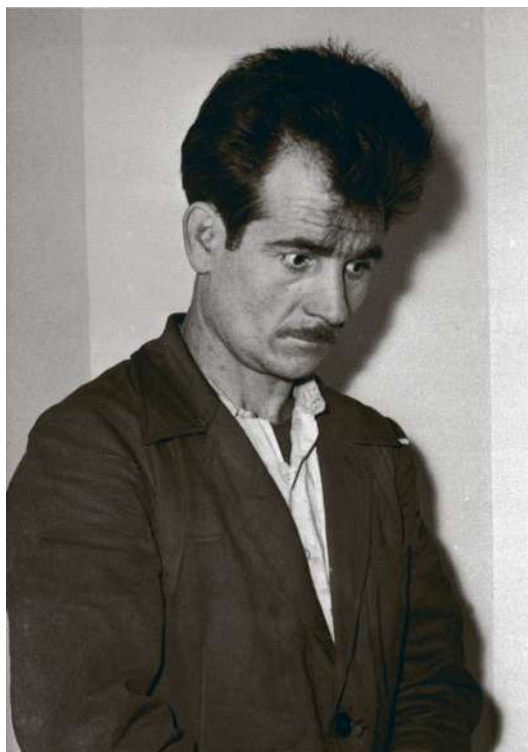
Page 4 - Couvertures du livre ***Pour l'exemple - L'affaire Fernand Iveton - Enquête*** de Jean-Luc Einaudi, éditions L'harmattan paru en 1986 + photo d'Iveton à Alger.

Page 5 à 6 - *Fernand Iveton, portrait* signé Hassan Zerrouky paru en février 2007 dans *L'Humanité*. Republié dans *L'humanité* en 2017.

Page 7 - Couverture du livre ***François Mitterrand et la guerre d'Algérie*** de François Malye et Benjamin Stora, éditions Calmann-Lévy paru en 2010. + une chronique de Michel Droit extrait du *Figaro-magazine* de 1984.

Page 8 à 11 - Avant-propos du livre *François Mitterrand et la guerre d'Algérie*.

Page 12 à 16 - Sur le roman ***De nos frères blessés*** de Joseph Andras, éditions Actes Sud paru en 2016. Entretien avec l'auteur paru dans *L'humanité* du 12 mai 2016 et article extrait du site *Balises* de juillet 2016.



Fernand Iveton le 14 novembre 1956 à Alger, au moment de son arrestation



## L'affaire Iveton, un silence français.

Par [Jean-Luc Einaudi, historien](#) — 1 juin 1998 à 04:44

### **Qui se souvient de Fernand Iveton, ouvrier, communiste, rallié au FLN, guillotiné à Alger, en 1957. Et qui se souvient du nom de celui qui était alors ministre de la Justice?**

- L'affaire Iveton, un silence français.

Une vieille dame est morte, le dimanche 10 mai 1998, à Arcueil. Selon ses volontés, elle a emporté avec elle, dans la tombe, le portrait de l'homme qui fut l'amour de sa vie. Elle s'appelait Hélène Iveton.

Son mari, Fernand Iveton, fut guillotiné à Alger, dans la cour de la prison Barberousse, le 11 février 1957. Qui se souvient de Fernand Iveton? Le ministre de la Justice s'appelait alors François Mitterrand.

Ouvrier, communiste, se considérant comme algérien, Fernand Iveton avait rallié le FLN, alors que la guerre faisait rage en Algérie. En novembre 1956, il avait décidé de procéder au sabotage d'un tuyau dans l'usine à gaz où il travaillait, au moyen d'une bombe. Des précautions avaient été prises pour que l'explosion n'occasionne pas de victime mais uniquement des dégâts matériels. Arrêté le 14 novembre 1956, avant même qu'il ait pu installer la bombe, il fut d'abord torturé par des policiers, comme cela était alors la règle: décharges électriques sur le corps, supplice de l'eau.

En exécution des pouvoirs spéciaux votés par l'Assemblée nationale, en mars 1956, à la demande du président du Conseil, le socialiste Guy Mollet, et des décrets d'application qui suivirent, il comparut dix jours plus tard devant un tribunal militaire présidé par un magistrat volontaire. Il n'y eut aucune instruction préalable à l'affaire. Deux jours avant le procès, deux avocats furent commis d'office. La direction du Parti communiste français ayant d'abord interdit à l'avocat communiste Gaston Amblard de défendre Iveton, celui-ci fut abandonné à cette parodie de justice.

Condamné à mort par le tribunal militaire d'Alger, son recours en grâce, plaidé notamment par l'avocat communiste Joé Nordmann, fut rejeté par le président de la République d'alors, René Coty. Celui-ci se contenta de raconter aux avocats l'anecdote suivante: en 1917, alors qu'il était jeune officier, il avait vu fusiller deux jeunes soldats français. Alors que l'un d'eux était conduit au poteau d'exécution, le général lui avait dit: «Toi aussi, mon petit, tu meurs pour la France.»

Fernand Iveton devait être guillotiné pour l'exemple. Il mourut en criant «Vive l'Algérie!», en compagnie de Mohamed Ouenouri et de Mohamed Lakhnèche. Avant d'être exécutés, les trois hommes s'embrassèrent.

J'ai écrit un livre, paru en 1986, sur cette affaire. François Mitterrand, président de la République, n'avait pas donné suite à ma demande d'entrevue (1). Le dossier de recours en grâce, m'avait-on dit, avait disparu des archives du ministère de la Justice.

Le 24 mars 1994, trois journalistes furent reçus par le président de la République. En 1956, en tant que ministre de la Justice, il était vice-président du Conseil supérieur de la magistrature, qui examinait les recours en grâce et procédait à un vote. Comme ils lui demandaient: «Qu'avez-vous voté sur le dossier Iveton?», François Mitterrand leur avait répondu: «Je ne peux pas vous le dire (2).»

Or, comme beaucoup d'éléments me l'avaient déjà fortement laissé supposer, François Mitterrand avait voté la mort de Fernand Iveton. C'est ce que Jean-Claude Périer, secrétaire du CSM de 1956 à 1959, révéla aux trois journalistes.

En 1965, François Mitterrand devenait candidat unique de la gauche à l'élection présidentielle. Le silence s'étendait sur son action durant la guerre d'Algérie, comme ministre de l'Intérieur d'abord, puis comme ministre de la Justice.

Cette histoire-là reste à écrire.

(1) Pour l'exemple (l'affaire Fernand Iveton), préface de Pierre Vidal-Naquet, l'Harmattan, 1986.

(2) La Main droite de Dieu, Emmanuel Faux, Thomas Legrand, Gilles Perez, le Seuil, 1994.

Colloque Jean-Luc Einaudi a participé aux séminaires sur le «travail de mémoire» organisés dans le cadre de l'exposition «1914-1998, le travail de mémoire» au théâtre Paris-Villette. Tous les jeudis à 19 h 30 jusqu'au 18 juin. Entrée libre. Rens.: 01 40 03 76 98

[Jean-Luc Einaudi historien](#)



Iveton à Alger

Jean-Luc EINAUDI

## Pour l'exemple l'affaire Fernand Iveton Enquête

Préface de Pierre Vidal-Naquet



Histoire et Perspectives Méditerranéennes

L'Harmattan

## Pour l'exemple l'affaire Fernand Iveton

Fernand Iveton.

Ce nom vous évoque-t-il quelque chose ?  
Savez-vous qu'il fut le seul Européen condamné à mort puis  
exécuté comme membre du FLN algérien ?  
Et qu'on le guillotina, un certain matin de février, alors qu'il  
n'avait ni tué ni même blessé qui que ce soit.  
Cela eut lieu en 1957.  
En des temps terribles que l'on appela « la bataille d'Alger ».

Ce livre vous raconte la tragédie de cet homme. La rencontre  
d'une vie et d'une époque.

Il s'agit d'une enquête.

Au fil de plus de trois années, des deux côtés de la  
Méditerranée, l'auteur a retrouvé les acteurs du drame,  
recueilli les témoignages, rassemblé les documents.

Evitant les commentaires, il a voulu vous restituer les faits.

Mais les silences aussi étaient au rendez-vous.

Il faudra attendre l'an 2057 pour que le dossier Iveton soit  
accessible au public !

L'affaire Fernand Iveton fait pourtant partie de notre histoire.  
Mais elle en est un des moments enfouis, dissimulés, oubliés.  
Dérangeants.

A vous, maintenant, de la découvrir.

Histoire et Perspectives Méditerranéennes

L'Harmattan

ISBN : 2-85802-721-8

couverture: r. herpich



Fernand Iveton ( à gauche sur la photo), ouvrier, communiste, guillotiné, il y a soixante ans, le 11 février 1957.

Dimanche, 12 Février, 2017

## **Algérie. Fernand Iveton, guillotiné pour l'exemple, il y a soixante ans**

[L'Humanité.fr](http://L'Humanité.fr)

Il y a soixante ans, le 11 février 1957, Fernand Iveton, 31 ans, militant communiste, accusé de terrorisme, était guillotiné. Sa grâce avait été refusée par le gouvernement de Guy Mollet. Relire le portrait publié en février 2007 dans l'Humanité.

«Je vais mourir, mais l'Algérie sera indépendante » furent les derniers mots prononcés par Fernand Iveton, avant d'être guillotiné juste après Mohamed Ounouri et Ahmed Lakhnache, le 11 février 1957 à 4 h 30 du matin. « Ce matin, ils ont osé/ Ils ont osé/ Vous assassiner/ C'était un matin clair/ Aussi doux que les autres/ Où vous aviez envie de vivre et de chanter (...) », déclamait dans un poème écrit après son exécution Annie Steiner, alors jeune militante détenue dans le quartier des femmes de la prison de Barberousse d'Alger (1). Fernand Iveton avait trente et un ans, ses deux codétenus, un peu plus de vingt ans. « Nous avons voulu sa mort et nous l'avons obtenue sans défaillance », écrivait ce jour-là Jean-Paul Sartre. « Les 300 condamnés à mort d'Algérie sont, pour la plupart, des otages que l'on veut fusiller », dénonçait l'écrivain et journaliste communiste Pierre Courtade dans l'Humanité.

Rencontrée dans une librairie à Alger, Annie Steiner se souvient encore de ce 11 février 1957 quand sa compagne de cellule, Yvette Bacri, l'a réveillée. « Annie, réveille-toi, ils emmènent Fernand », lui crie-t-elle. Elle avait reconnu la voix d'Iveton quand il était passé devant le quartier des femmes encadré par des gardiens qui l'emmenaient vers le lieu de son exécution. Il était en train de chanter. « Il s'est dirigé vers la guillotine comme s'il allait revenir », écrit alors Étienne Fajon dans l'Humanité. « Tous les détenus, c'était la tradition quand un militant était exécuté, ont commencé à crier, à faire du bruit avec n'importe quoi et à scander "tahia el-djazair" (vive l'Algérie). Après sa mort, on a fait une grève de quarante-huit heures », ajoute Annie Steiner. « La vie d'un homme, la mienne, compte peu, ce qui compte, c'est l'Algérie, son avenir et l'Algérie sera libre demain », déclarait-il au greffe de la prison, quelques minutes avant son exécution. Au pied de la guillotine, il a embrassé ses deux codétenus qui allaient être exécutés avant lui (2). « Celui-là, fut un condamné à mort modèle, droit, impeccable, courageux jusqu'au couperet », relate son bourreau, Fernand Meissonnier (3).

Exécuté pour l'exemple, Fernand Iveton était accusé d'avoir tenté, selon l'expression du ministre résident en Algérie, le socialiste Robert Lacoste, d'avoir voulu « faire sauter Alger ». Or, s'il a, certes, déposé une bombe dans les vestiaires de l'usine de gaz d'Alger, elle ne devait exploser qu'une fois les employés partis. Selon Jacqueline Guerroudj, qui lui a remis la bombe, Iveton avait exigé qu'elle ne fasse aucune victime civile. Il voulait des « explosions témoignages » pour faire avancer la cause de l'indépendance sans faire de victimes civiles. De ce fait, la bombe, de faible puissance, avait été réglée pour exploser le 14 novembre 1956 à 19 h 30. À cette heure, il n'y avait plus personne sur les lieux de travail, rapporte l'enquête. D'ailleurs, les artificiers l'avaient désamorcé vers 18 heures.

Arrêté sur dénonciation, le 14 novembre 1956, Iveton est présenté devant le tribunal permanent des forces armées d'Alger dix jours après, le 24 novembre, rasé, sans moustache, le visage marqué par les coups. Le procès se déroule dans une atmosphère de haine. La presse coloniale titre « Iveton le dynamiteur ». Quand il fait son entrée dans le tribunal, des insultes fusent à son endroit, le public exige sa mort et ses avocats sont menacés. Le procès est expéditif : il est condamné à mort le jour même pour terrorisme. En vérité, son sort avait été réglé en France. Sur proposition du garde des Sceaux, François Mitterrand, le gouvernement socialiste de Guy Mollet avait décidé que l'examen des recours des militants du FLN serait accéléré et que ceux dont la grâce était refusée par le chef de l'État seraient exécutés au plus vite. Le 10 février 1957, son recours en grâce est rejeté par le président René Coty.

Né à Alger le 12 janvier 1926, Fernand Iveton a suivi l'itinéraire classique du militant communiste. À quatorze ans, le certificat d'études primaires en poche, il quitte l'école pour travailler. À seize ans, il adhère au Parti communiste algérien (PCA), dont il diffuse *Liberté*, et les appels à la sortie des stades d'Alger. Ouvrier tourneur, à l'usine Lebon, puis à l'usine de Gaz d'Alger, délégué CGT, il est de toutes les luttes sociales. Et quand débute la guerre d'indépendance algérienne, il s'engage dans les Combattants de la libération (CDL) mis en place par le PCA. Aujourd'hui, cinquante ans après, ses amis à Alger commémorent le cinquantième anniversaire de sa mort au cimetière d'El Alia et ils réclameront une nouvelle fois qu'une rue de cette capitale qui l'a vu naître porte son nom (4).

Un portrait signé Hassan Zerrouky paru en février 2007 dans *l'Humanité*.

(1) Poème cité dans *le Peuple algérien et la guerre*, lettres et témoignages, de Patrick Kessel et Giovanni Pirelli ; Éditions Maspero, Paris 1963.

(2) idem.

(3) *El Watan* du 17 février 2005, « Qui se souvient de Fernand Iveton ? »

(4) Une impasse, à peine longue de 30 mètres, dans le quartier de Madania (ex-Clos Salembier) où il est né, porte son nom.

Lire également, "Pour l'exemple : l'affaire Fernand Iveton", de Jean-Luc Enaud, Éditions l'Harmattan. Paris.

## Entre janvier 1956 et juin 1957, le gouvernement socialiste de la France a guillotiné cinquante-huit terroristes

Les socialistes français ont la mémoire très courte. Mais si l'on considère la somme d'erreurs, d'échecs, de reniements et d'abandons qui jalonnent leurs différentes routes, sans doute faut-il convenir qu'ils ne manquent pas d'excuses.

L'autre jour, on a donc entendu un porte-parole de M. Claude Cheysson déclarer que le gouvernement sud-africain, en exécutant trois terroristes coupables d'avoir assassiné quatre policiers, avait « bafoué lui-même les valeurs qu'il croit représenter ».

Fortes paroles ! Mais qu'elles l'eussent été davantage encore si l'histoire du socialisme français était, en pareil domaine, différente de ce qu'elle est !

Or, dans son livre *Quand la rose se fanera*, mon confrère et ami Alain Peyrefitte rappelle, précisément, qu'entre janvier 1956 et juin 1957, le très socialiste Guy Mollet étant président du Conseil et le futur socialiste François Mitterrand siégeant au ministère de la Justice, on ne guillotina pas moins de cinquante-huit terroristes algériens coupables de différents crimes. La plupart furent même l'objet d'une procédure expéditive, résultat d'un décret de « flagrant crime » pris par le garde des Sceaux, et qui permettait de juger un prévenu sans ouvrir d'instruction. Ainsi le secrétaire général du parti communiste algérien fut-il condamné à mort le lendemain de son arrestation puis décapité deux mois et demi plus tard.

**Jamais, depuis 1831, la France n'avait connu autant d'exécutions capitales en si peu de temps. A tel point que la seule guillotine en service, devant travailler à une cadence dont elle avait perdu**

**l'habitude, vint soudain à donner d'inquiétants signes d'essoufflement. Il fallut donc, en toute hâte, songer à pourvoir l'échafaud d'un autre instrument de supplice. Et comme, place Vendôme, on manquait des crédits nécessaires, c'est le ministère de la Défense qui fut chargé de fabriquer à ses frais, sur les chantiers de l'arsenal de Toulon, une seconde guillotine.**

Sans doute le gouvernement socialiste ne faisait-il, alors, que son devoir, qui était de protéger les populations de France et d'Algérie contre le terrorisme.

Que fait pourtant d'autre, en Afrique du Sud, le gouvernement P.-W. Botha, et nos socialistes d'aujourd'hui sont-ils les mieux placés pour lui donner des leçons ?

Au demeurant, il n'est pas inutile de rappeler qu'en dehors même des trois assassins qui viennent d'être pendus, onze terroristes sud-africains ont été condamnés à mort depuis 1977 et que dix furent graciés.

Pourquoi donc cette rigueur nouvelle et peu courante ?

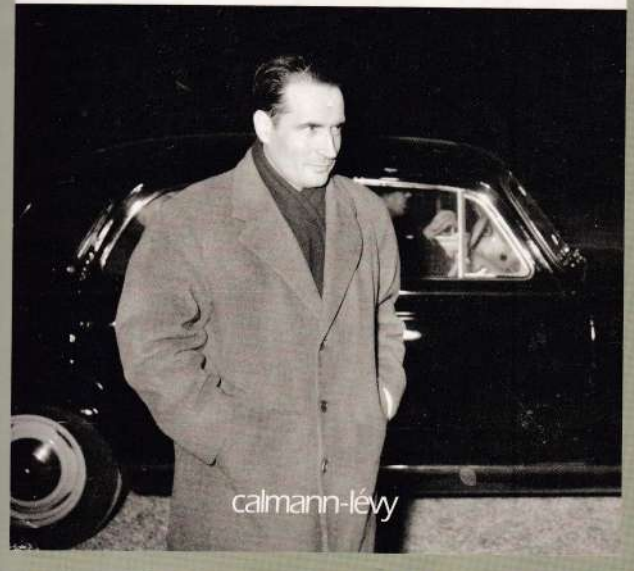
En raison, tout simplement, du récent attentat de Pretoria, de ses dix-huit morts innocents – dont huit Noirs – et de ses cent quatre-vingt blessés.

Après un tel crime, toute clémence du pouvoir sud-africain eût évidemment été interprétée comme un signe de faiblesse. De même que la réaction du gouvernement français ne saurait l'être autrement que comme une imposture de plus. A laquelle s'ajoute, cette fois, le cynisme dans l'amnésie.

Michel DROIT  
de l'Académie française

François Malys  
Benjamin Stora

## François Mitterrand et la guerre d'Algérie



calmann-lévy

1<sup>er</sup> novembre 1954 : François Mitterrand est ministre de l'Intérieur depuis quatre mois quand l'insurrection éclate en Algérie. Homme d'ordre, il veut abattre la rébellion tout en tentant de faire cesser les violences policières enracinées dans la culture de l'Algérie. En février 1956, il devient ministre de la Justice dans le gouvernement de Guy Mollet, le plus long de la IV<sup>e</sup> République, dont l'action va mener, peu à peu, à la cruelle bataille d'Alger, cause de sa chute, à la fin du mois de mai 1957. Pendant que François Mitterrand occupe ces postes de premier plan, l'Algérie s'embrase, avec l'envoi de contingents de plus en plus importants et mal préparés, l'arrestation intempestive et contestable de chefs nationalistes algériens avec lesquels des négociations secrètes étaient parallèlement engagées, la malheureuse expédition d'Égypte après la nationalisation du canal de Suez, le refus d'entendre les avertissements les plus lucides sur l'émancipation du tiers monde. Et, surtout, la terrible « pratique » de la guillotine.

C'est au président de la République, René Coty, que revient en dernier lieu le droit de gracier ou non les condamnés à mort. Mais, en tant que garde des Sceaux et vice-



président du Conseil supérieur de la magistrature chargé d'examiner les dossiers de recours en grâce des militants du FLN, le rôle de François Mitterrand est prépondérant. Et le jeune ministre croit à l'exemplarité de la peine capitale. La « Veuve » entre alors en scène en Algérie : quand il quitte le ministère, le 21 mai 1957, 45 condamnés à mort ont été guillotins, 222 étant exécutés pendant toute la durée de la guerre, sous les gouvernements de la IV<sup>e</sup> et de la V<sup>e</sup> République. Parmi ces hommes guillotins, il y a un Européen, communiste, Fernand Iveton. Il a déposé dans son casier, au travail, une bombe qui n'a pas explosé. François Mitterrand refuse sa grâce, par solidarité gouvernementale, comme il le fera pour la majorité des condamnés exécutés.

La peine capitale faisait certes partie de l'arsenal pénal. Mais c'est une justice expéditive qui a sévi dans cette Algérie en guerre, déjà habituée à des mesures juridiques d'exception, coutumières de la société coloniale. Ces hommes ont été exécutés au terme de procédures hâtives que permettent les « pouvoirs spéciaux », décidés par le gouvernement socialiste dirigé par Guy Mollet. Ce texte, établi par le ministère de François Mitterrand – et que son prédécesseur Robert Schuman qualifiait de « négation du droit de la défense » –, permet, entre autres, de condamner à mort, sans instruction préalable, tout « rebelle » pris en flagrant délit. La guillotine est une des armes de la répression. Elle s'abat sur la nuque des militants du FLN, qui multiplie les attentats. Comment celui qui, vingt-cinq ans plus tard, abolira la peine de mort, peut-il accepter l'exécution des militants algériens à une cadence telle que le bourreau d'Alger, Fernand Meyssonier, la comparera à celles de la Terreur ou de la Libération ? Comment un homme politique si talentueux a-t-il pu se laisser entraîner et dévorer ainsi par la mécanique infernale de la guerre d'Algérie ?

Ce sont là quelques-unes des nombreuses questions auxquelles ce livre tente de répondre. Première d'entre elles : comment expliquer l'oubli autour de cet épisode noir de la carrière du futur président de la République ? Car beaucoup de ceux qui dansaient place de la Bastille à Paris, le 10 mai 1981, pour fêter la victoire du candidat de la gauche, ignoraient tout de ce passé. Ils ne savaient alors pas grand-chose de l'ensemble de la carrière de cet homme de 65 ans. Dix ans plus tard, ils apprendront, pour nombre d'entre eux dans la douleur, son adhésion au régime de Vichy, qu'atténue difficilement son passage, ensuite, dans la Résistance. Si ses biographes ont fait un détour par cette période, jamais celle-ci n'a été le sujet principal d'un livre<sup>1</sup>, et le rôle de François Mitterrand dans la guerre d'Algérie a été oublié. Effacé aussi. Car, pour apparaître comme le rassembleur du peuple de gauche dans les années 1970, il était nécessaire d'enterrer au plus profond ce passé algérien.

Ce livre est là pour combler ce trou de mémoire. Pour raconter l'histoire d'un homme pris dans l'engrenage d'un conflit effrayant, et aux prises avec son désir d'accéder aux plus hautes responsabilités politiques. Il est le fruit d'un long travail, scrupuleux, mené par un journaliste et un historien et nourri de documents et de témoignages inédits. De nombreuses sources permettent de retracer, jour après jour, le cheminement du futur président de la République, et des témoins ont accepté d'évoquer le François

1. Des ouvrages ont traité du rôle de la justice pendant la guerre d'Algérie, comme ceux d'Arlette HEYMANN, *Les Libertés publiques et la guerre d'Algérie*, Paris, LGDJ, 1972, ou de Sylvie THÉNAULT, *Une drôle de justice. Les magistrats dans la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, 2001.

Mitterrand d'alors, ses hésitations, ses atermoiements et ses raisons de se montrer finalement solidaire de cette politique. Il nous faut remercier tout particulièrement l'historienne de la IV<sup>e</sup> République Georgette Elgey, qui fut, en tant que journaliste, témoin de ces événements. Mais aussi Robert Badinter, Jean Daniel, Roland Dumas, Gisèle Halimi, Michel Rocard, André Rousselet, le premier biographe de François Mitterrand, Franz-Olivier Giesbert, sans oublier les autres témoins, français et algériens, comme Jean-Yves Goëau-Brissonnière, Jean-Claude Périer, Abdelkader Guerroudj, Yacéf Saadi, Abdelkader Zabana, Malika Boumendjel ou Louissette Ighilahriz, interrogés dans le cadre de cet ouvrage. Pour la première fois, ils ont accepté d'aborder cet aspect méconnu de la vie politique de celui qui fut deux fois président de la République française et qui, jusqu'aux dernières années de sa vie, refusera de renier ce qu'il a fait durant cette période de sa longue carrière.

« Ce Mitterrand, je l'aime bien et depuis des années, si je ne le rencontre guère. C'est un garçon romanesque : je veux dire, un personnage de roman », écrit avec tendresse François Mauriac le 8 octobre 1954 dans *L'Express*, trois semaines avant le début de l'insurrection algérienne. Quatre mois plus tard, le ton change : le visage du Prix Nobel de littérature fait la une du magazine et, dans un article intitulé « La question », il attaque le gouvernement sur la torture. François Mitterrand n'aura pas le temps de réformer les services de police, comme il le souhaitait, le gouvernement de Pierre Mendès France tombant peu après. Un an plus

tard, à 39 ans, il s'installe dans son bureau de la place Vendôme. « L'ambition politique chez ce jeune homme est une passion noble dans la mesure où elle se confond avec l'ambition pour la grandeur de la patrie », ajoutait François Mauriac. Bien sûr, François Mitterrand hésite parfois, il lui arrive d'être tenté par la démission, mais celle-ci pourrait lui être fatale. Briser, à jamais, sa formidable ascension. Alors il reste, sans rien dire ou presque, devant les coups des « durs » du gouvernement – Robert Lacoste, Maurice Bourgès-Maunoury, Max Lejeune. Le pouvoir de police ayant été dévolu aux militaires à Alger – autre conséquence des pouvoirs spéciaux –, son poids est limité : il a dû se contenter d'y nommer un procureur général d'une intégrité incontestable, Jean Reliquet. Or on verra que celui-ci, très rapidement, le tient informé des exactions des militaires. Quand les révélations déferlent dans la presse, il finit par manifester son désaccord auprès de Guy Mollet, mais deux mois seulement avant la chute de son gouvernement.

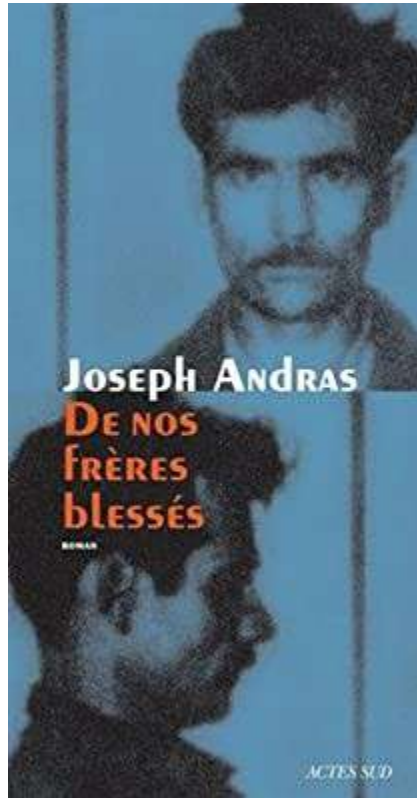
François Mitterrand, durant ces seize longs mois, s'est tenu à l'affût, en retrait. Il apparaît silencieux, calculant toujours, en fin politique, le coup d'après. Mais, pour durer, il doit donner des gages, montrer aux plus durs du gouvernement qu'ils peuvent compter sur lui. Pourtant, François Mitterrand fut aussi parmi ceux qui avancèrent les idées les plus libérales sur la décolonisation de l'Afrique, du Maroc et de la Tunisie. À l'époque, il n'a pas hésité pas à quitter, à trois reprises, des gouvernements avec lesquels il n'était plus d'accord. Évoquant ces épisodes, l'historien Jean-Pierre Rioux écrit : « Il échoue, face aux administrateurs désuets, aux affairistes sans génie et aux Français indifférents [...] Grâce à lui cependant a progressé l'idée qu'une

évolution en Afrique n'y favorisera pas inévitablement le communisme<sup>1</sup>. » Mais quand il s'agit de l'Algérie, trois départements français, l'homme est incapable d'envisager l'indépendance de ces territoires français. À sa décharge, ils sont peu nombreux ceux qui, à l'époque, osent avancer l'hypothèse d'une séparation de la France et de l'Algérie.

Ce pays, il le connaît bien. Influencé par son entourage immédiat, il éprouve même un sincère attachement pour le million d'Européens qui vivent là-bas. S'il n'apprécie guère les grands colons, l'establishment algérien, il juge ceux qu'on appellera plus tard les « pieds-noirs » injustement attaqués. Il faut dire, également, qu'il n'a jamais vraiment mesuré la revendication de dignité collective portée par un nationalisme algérien dont il ignorait à peu près tout. À ce moment très particulier, crépuscule d'une République minée par les affaires et la guerre, ce qu'on peut reprocher, confusément, à François Mitterrand, c'est d'avoir accompagné, sans jamais le transgresser, un mouvement général d'acceptation du système colonial et de ses méthodes répressives. Le ministre voulait sincèrement protéger le régime républicain des périls le menaçant, notamment de certains militaires appuyés sur la frange des plus « ultras » des Européens d'Algérie. Il était également obligé de tenir compte des positions de la toute-puissante SFIO. On objectera également que sa marge de manœuvre était d'autant plus faible qu'il ne se risquait pas à heurter l'opinion politique dominante et son attachement à l'Algérie française. Mais l'on dira aussi que les contraintes de l'époque et du système l'ont, comme d'autres, enfermé

dans une vision étroite de l'histoire dont la gauche ne devait pas sortir grandie. Dans l'élan de sa course au pouvoir, n'a-t-il pas minimisé l'importance des « événements » d'une guerre si cruelle ?

1. Jean-Pierre RIOUX, *La France de la IV<sup>e</sup> République, l'ardeur et la nécessité*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points », 1980, p. 205.



^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^

- <https://www.humanite.fr/joseph-andras-un-boulangier-fait-du-pain-un-ecrivain-ecrit-607707>

L'humanité - Mardi, 24 mai, 2016

**Joseph Andras : « Un boulanger fait du pain, un écrivain écrit »**

**Le 9 mai dernier, l'auteur recevait le Goncourt du premier roman. Réfutant les prix et l'idée de concurrence, il a décliné les honneurs germanopratsins. Toutefois, l'écrivain nous a confié ses motivations, ses idéaux et son travail pour saluer la mémoire de Fernand Iveton (1).**

**De nos frères blessés est votre premier roman. Comment en êtes-vous venu à vous intéresser à Fernand Iveton ?**

**Joseph Andras** Par intérêt pour l'histoire franco-algérienne. Je me suis rendu à plusieurs reprises en Algérie – pour des raisons familiales –, mais c'est en France que j'ai découvert, presque par hasard, au détour de pages Internet, l'histoire de Fernand Iveton. J'ai voulu en savoir davantage puis, très vite, écrire sur lui.

**Les faits sont réels. Comment faire place à la littérature et éviter l'écueil de la simple biographie ?**

**Joseph Andras** J'aurais pu faire œuvre de biographie mais le travail avait déjà, et très bien, été effectué. L'approche littéraire m'a paru évidente au regard des protagonistes, des lieux, de l'imbrication des différents récits. Rendre justice à Iveton, d'autres l'ont fait avant moi ; j'espérais plutôt lui redonner vie, corps, couleurs ou voix – et la forme romanesque a ce privilège. L'écueil dont vous parlez existe en

effet : il fallait, tout en restant au plus près des faits historiques et des témoignages existants, ne pas laisser la documentation prendre le pas et écraser les pages de tout son poids. La narration en deux temps m'a rapidement permis de contourner ce problème, en offrant de grands espaces à tout ce qui n'était pas directement « l'affaire Iveton ». C'est un livre politique mais je ne voulais pas utiliser les personnages comme un prétexte pour parler de politique ; ils devaient exister pour eux-mêmes.

**Vous citez Einaudi et Stora, comment avez-vous procédé pour la part historique, le travail documentaire ?**

**Joseph Andras** J'avais déjà beaucoup lu sur cette période de l'histoire : j'étais en terrain familier avant de découvrir Iveton. J'ai pu me faufiler assez aisément dans cette époque, sans avoir à souffrir de trop de lectures académiques avant de pouvoir poser le premier mot. Il m'a toutefois fallu m'enrichir de certains textes, très précis – pour des détails, des dialogues, des personnages.

**Votre écriture est percutante, vous effectuez de nombreux flash-back, le récit n'est pas linéaire. Est-ce par style ou une manière de relater la densité de la vie d'Iveton ?**

**Joseph Andras** Les flash-back ne sont pas un « style », seulement un outil, un dispositif narratif. J'avais entamé une autre version, au tout début de l'écriture de *De nos frères blessés*, qui ouvrait le manuscrit sur la mise à mort. Version que je n'ai pas retenue, donc, mais le refus d'un déroulé linéaire et chronologique s'est imposé immédiatement. Je ne voulais pas enfermer le texte dans les salles de torture et les cellules de prison. Il me semblait dommage de réduire Iveton à un corps fracassé, jugé, broyé par l'appareil répressif d'État : raconter ce qu'il était avant la lutte et ses conséquences tenait de la nécessité. Aussi, la figure d'Hélène m'a rapidement semblé capitale : je ne la concevais pas comme « la femme de » ni comme un personnage de second plan ; j'avais à cœur, grâce à ce dispositif, de la faire exister pleinement et de chiffonner le mythe du « héros » seulement mû par le combat, du « martyr » pris dans son marbre. Au fond, le livre parle d'un couple.

**Les scènes de torture sont particulièrement âpres. Elles portent à réfléchir et donnent à lire la Question d'Henri Alleg sous une lumière crue. Vous êtes-vous censuré dans l'horreur ?**

**Joseph Andras** Il fallait les montrer sans fard ni précautions, braquer, le temps de quelques pages, la lumière sur ce qu'implique, en termes presque médicaux, ce mot devenu lieu commun dès que l'on parle de l'Algérie. Je ne l'ai pas relu, à dessein, mais je me souvenais, comme d'une réussite, de l'aspect très brut et froid de certains passages de la Question.

**À la surprise générale, vous avez remporté le Goncourt du premier roman. Le jury a salué un grand roman et non seulement un grand premier roman. Êtes-vous surpris ou aviez-vous conscience de la « bombe » que vous alliez provoquer ?**

**Joseph Andras** Pour tout vous dire, j'écrivais *De nos frères blessés* tandis que je recevais les lettres de refus suite à l'envoi de mon premier manuscrit, un roman qui se déroulait entre la Roumanie et l'Union soviétique. Actes Sud m'avait répondu négativement mais ils tenaient à lire mes prochains textes. Je leur ai envoyé le manuscrit sur Fernand Iveton : ils l'ont accepté quelques jours plus tard. J'étais donc loin, bien loin, de m'imaginer que ce texte pourrait faire l'effet d'une « bombe ». Je pensais surtout, imprégné de ces refus, que le caractère très confidentiel de cette seconde histoire n'allait, une fois de plus, pas captiver grand monde.

**En dépit des honneurs et des retombées d'un tel prix, vous avez préféré le refuser. Quelles furent vos motivations pour le décliner ?**

**Joseph Andras** J'étais mal à l'aise à l'idée d'être pris, sans avoir rien fait pour cela, dans une « course », une mise en compétition, en concurrence tandis que tout me pousse, au regard de mes conceptions

politiques, à refuser ces notions. D'autant que j'ai tendance, en tant que lecteur, à fuir les ouvrages flanqués d'un bandeau rouge. Le livre n'était pas même sorti que je voyais ceci comme un frein à l'indépendance d'écriture que je tiens par-dessus tout à préserver. J'ai demandé à mon éditrice, contre son gré, de leur faire savoir que je les remerciais, en tant que lecteur, pour l'intérêt qu'ils avaient trouvé à ce texte mais que je ne pouvais l'accepter, par simple souci de cohérence, et laisser s'« institutionnaliser » ce récit et les idéaux portés par les personnages. Je me doute que ma réponse sera, ici ou là, mal comprise, déformée, jugée pour ce qu'elle n'est pas : tant pis... J'ai pesé chaque mot, le plus honnêtement possible et sans le moindre goût pour le « scandale ». Il me tarde seulement que nous cessions de parler de tout ceci.

**Un « mystère » plane autour de vous. Vous vous tenez éloigné des médias et refusez d'apparaître en public. Pourquoi une telle discrétion ? Les mauvaises langues pourraient vous reprocher un plan marketing bien huilé...**

**Joseph Andras** Il n'y a pas le moindre « mystère », seulement des divagations de journalistes mal inspirés. Un boulanger fait des baguettes de pain, un plombier débouche des canalisations, un écrivain écrit : c'est aussi simple que ça. Tout est dans le livre, je ne vois pas vraiment ce que j'aurais à ajouter de plus. C'est un texte que je propose, c'est donc de littérature qu'il faut parler – et de la guerre d'Algérie dans le cas présent. Tout le reste n'est, à mes yeux, que bruit et agitation. Je comprends à vrai dire assez mal votre question : un écrivain n'est pas une personne de médias, ce sont deux mondes totalement différents. Je vis en Normandie, au calme, je ne connais pas le milieu littéraire et parisien, ne souhaite pas en savoir plus et tiens plus que tout à me concentrer sur mes prochains textes. Il n'y a vraiment rien de mystérieux : ce devrait être on ne peut plus normal – et en rien original. C'est en tout cas ainsi que j'ai toujours aimé les livres et ceux qui les font : sans trop de projecteurs. Voir ceci comme du « marketing » en dit surtout long sur ces gens et notre époque d'image, de spectacle et de médias.

**Pourquoi avoir accepté de nous parler ?**

**Joseph Andras** Je lis régulièrement l'Humanité et me suis rendu à plusieurs reprises à la Fête que vous organisez. Fernand Iveton vous lisait également et votre journal revient à plusieurs reprises dans le roman. Je n'ai donc pas hésité une seconde, et vous réponds avec plaisir.

(1) Lire notre critique parue dans notre édition du 12 mai 2016.

Entretien réalisé par Lionel Decottignies

^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^^

<https://balises.bpi.fr/litterature/de-nos-freres-blesses-de-joseph-andras> - juillet 2016

**De nos frères blessés, de Joseph Andras**

En refusant le Prix Goncourt du premier roman, **Joseph Andras** s'est assuré une belle notoriété. Mais on ne saurait le soupçonner d'avoir voulu monter un simple coup médiatique, car **De nos frères blessés** est un roman exigeant et prometteur, et une belle tentative de réhabilitation de l'activiste Fernand Iveton.

Guillotiné le 11 février 1957, Fernand Iveton est le seul Européen exécuté par la justice de l'Etat français durant la guerre d'Algérie. **France-Soir**, pour commenter son décès, le qualifiera de « tueur » et **Paris-Presse** de « terroriste ».

Fernand Iveton, pourtant, n'a assassiné personne. Jeune pied-noir de milieu modeste, fervent communiste favorable à l'indépendance de l'Algérie, il est l'auteur d'une tentative d'attentat ratée. Le 14 novembre 1956, il dépose dans l'usine à gaz où il travaille une bombe artisanale qui doit exploser

après la fermeture du site. Farouchement opposé à l'idée de tuer des innocents, répugné par le récent attentat du MilkBar, qui fit quatre morts et plus de cinquante blessés, Iveton veut signer un acte purement symbolique, une "explosion-témoignage" selon les mots de **Pierre Vidal-Naquet**.

Mais le plan est éventé avant que la bombe explose. Arrêté, torturé, Fernand Iveton doit faire un exemple. Si, au début de son procès, personne ne croit vraiment à la possibilité de la peine capitale étant donné les faits qui lui sont reprochés, c'est pourtant celle-ci qui est demandée à l'issue d'une seule journée d'audience, le 24 novembre. Les recours sont vite épuisés, du pourvoi en cassation à la demande de grâce présidentielle. René Coty, qui semble un temps devoir être le deus ex-machina de cette histoire, refuse de faire ce geste, à la fois pour tenter d'intimider ceux qui, confusément, commencent à lutter pour leur liberté, et pour satisfaire "l'esprit de représailles aveugle de certains".

Personne ne défend Iveton, qui est inconnu de tous. Son avocat commis d'office, à peine sorti de la faculté, n'a pas les épaules pour un procès qui cristallise tant de tensions politiques. Le Parti Communiste, dont Iveton se réclame, ne veut pas se mouiller, de peur que la presse ne fasse ses choux gras d'un "communiste assassin". Même si l'attentat raté ne devait faire aucun mort, son auteur est une figure gênante, et la part symbolique de son acte n'est pas envisageable dans un contexte quotidien d'escalade de la violence. Son acte sent trop le soufre, et rappelle "les bombes jetées sous les calèches de tsars et les explosifs balancés dans les assemblées et les casernes, les fanions noirs et fiers, Auguste Vaillant et le toutim..."

### **Fernand Iveton, martyr de l'indépendance**

Dans **De nos frères blessés**, son premier roman, **Joseph Andras** réhabilite sans aucune réserve la figure oubliée de Fernand Iveton, et raconte l'histoire d'un gentil garçon humaniste, révolté par la violence subie pendant des décennies par les Algériens. "Je me souviens très bien de ce que les Arabes racontaient quand j'allais leur parler", dit-il à sa compagne, Hélène, autre figure centrale du roman. "Des histoires à plus dormir. Des gens brûlés vivants avec de l'essence, les récoltes saccagées, les corps balancés dans le puits, comme ça, on les prend on les jette (...)". Andras rétablit l'équilibre, rappelle de quel côté fut la violence originelle, tout en rappelant régulièrement qu'Iveton n'approuvait pas la lutte armée ("on ne combat pas la barbarie en la singeant, on ne répond pas au sang par son semblable").

"Je suis sincère dans mes idées politiques et je pensais que mon action pouvait prouver que tous les Européens d'Algérie ne sont pas anti-Arabes, parce qu'il y a ce fossé qui se creuse de plus en plus...", déclare Iveton lors de son procès. Une phrase étonnante qui traduit tout l'optimisme voire la naïveté de l'accusé, dont le message politique n'est jamais entendu. Andras a parfois l'air de forcer le trait pour nous pousser à adhérer à la cause d'Iveton en en faisant une figure quasi messianique, par exemple lorsqu'il répond à un geôlier algérien qui le maltraite : "Imbécile, c'est pour toi que je suis ici". Si la phrase est authentique, elle participe aussi d'une initiative qui paraît parfois se rapprocher de l'hagiographie. Cela peut agacer, brièvement, et certains passages semblent de trop - la description insistante du bonheur conjugal d'Iveton et Hélène, notamment, nous tire un peu trop sur le terrain du pathétique - mais ce sont tout de même l'étonnement et la colère qui dominent face à l'histoire de ce destin brisé.

### **Une entrée en littérature remarquée**

Sans doute n'aurait-on pas autant parlé de **De nos frères blessés** si **Joseph Andras** n'avait pas refusé le Goncourt du premier roman en mai dernier. Cette récompense, qui sert plutôt de tour de chauffe aux jurés du Goncourt avant les réjouissances de l'automne, passe d'habitude relativement inaperçue. En la

